

# Assemblée Générale

25 AVRIL 2023



# MOT DE BIENVENUE



**Michel GIANNUZZI**  
Président du Conseil d'administration

# Intervenants



**Michel GIANNUZZI**  
Président du Conseil  
d'administration

- A rejoint Verallia en septembre 2017
- 34 ans d'expérience dans l'industrie
- A précédemment occupé des fonctions de direction générale au sein de Tarkett (Président du Directoire), Valeo et Michelin
- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de la Harvard Business School



**Patrice LUCAS**  
Directeur Général

- A rejoint Verallia en février 2022
- Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur automobile
- A précédemment occupé des fonctions de direction au sein de Stellantis et de Valeo
- Diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne UTC et de l'ENSAM Paris



**Nathalie DELBREUVE**  
Directrice financière

- A rejoint Verallia en février 2020
- 25 ans d'expérience dans la finance
- A précédemment occupé des postes de direction financière chez Plastic Omnium, Norbert Dentressangle et PwC
- Diplômée de l'ESCP Paris



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & juridique

- A rejoint Verallia en mai 2020
- 25 ans d'expérience dans le domaine juridique et de la conformité
- A précédemment occupé des postes de direction juridique chez Tarkett, Geodis, IBM et Landwell
- Diplômée du Barreau de Paris et de Paris Dauphine



**Cécile TANDEAU de MARSAC**  
Présidente du Comité des  
Nominations et du Comité  
des Rémunérations

- A rejoint le Conseil d'administration de Verallia en octobre 2019
- 35 ans d'expérience dans le domaine des RH et de la gouvernance
- A précédemment occupé des postes chez Solvay, Rhodia et Nestlé
- Diplômée de NEOMA Business School

# Sommaire

01

Présentation  
du Groupe

02

Événements clés  
Verallia 2022

03

Résultats  
financiers

04

Gouvernance

05

Rémunérations

06

Rapports des  
commissaires  
aux comptes

07

Questions

08

Vote  
des résolutions

09

Annexes

# PRÉSENTATION DU GROUPE



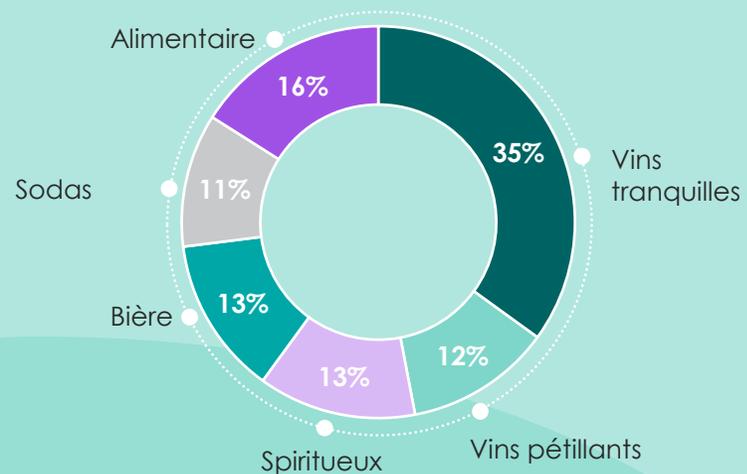
**Patrice LUCAS**  
Directeur Général

01

# Un leader mondial de l'emballage en verre

## MARCHÉS FINAUX DIVERSIFIÉS ET ÉQUILIBRÉS

2022 Ventes d'emballages verre<sup>1</sup> réparties par marché final



**N°1**

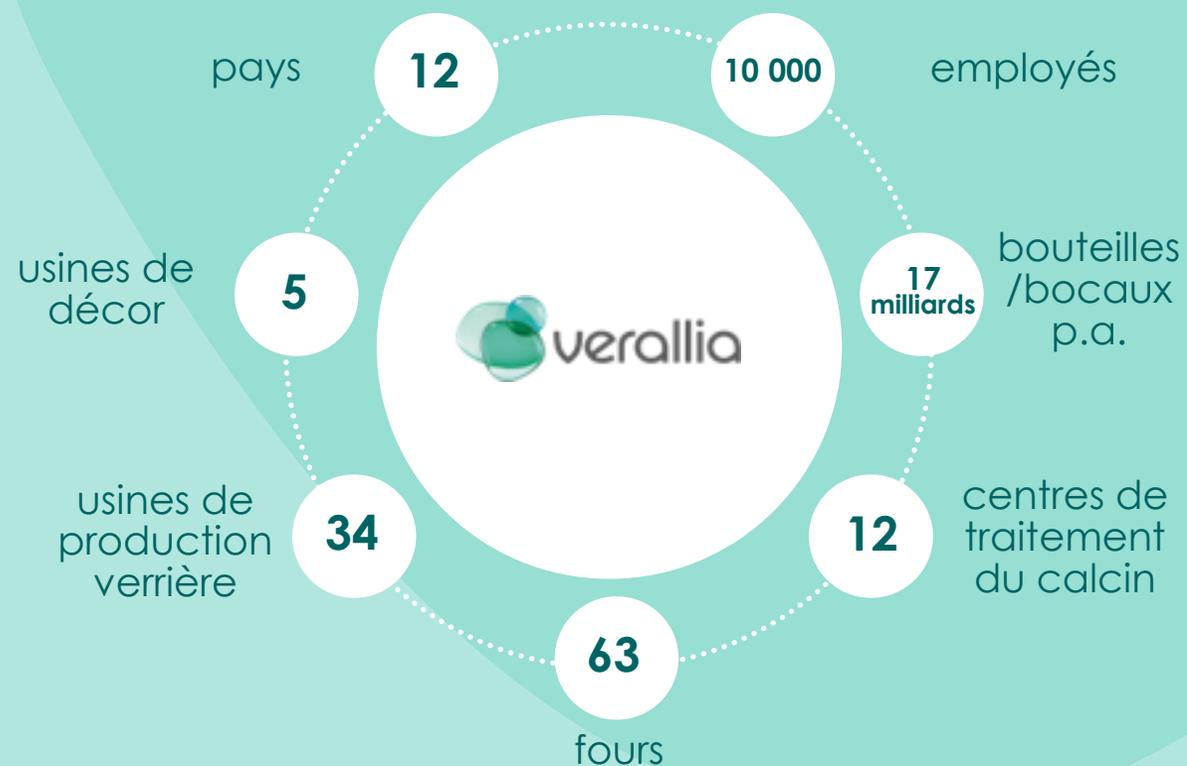
en Europe<sup>2</sup>  
87% des ventes 2022

**N°2**

en Amérique latine<sup>3</sup>  
13% des ventes 2022

**N°3**

Au niveau  
mondial

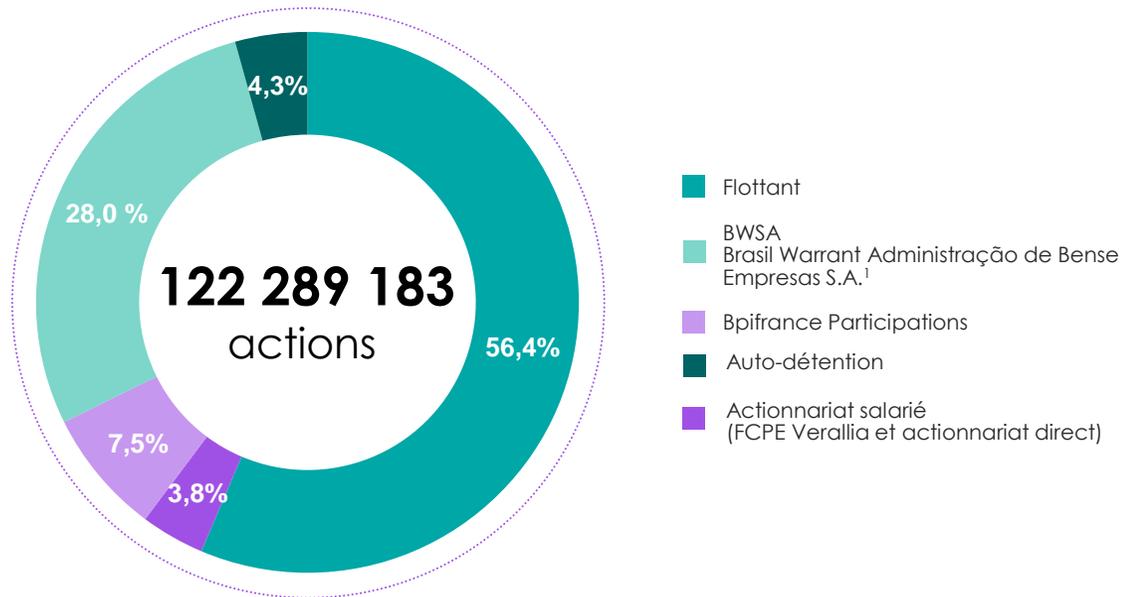


Sources : Informations publiques sur les sociétés, estimations de la direction et Advancy étude liée à l'introduction en bourse.

Remarques : 1 Pour les bouteilles et bocaux uniquement 97% des ventes totales de Verallia. 2 Sur la base du chiffre d'affaires 2021 ; « Europe » selon la définition/les estimations de la direction de chaque société. 3 Sur la base des volumes 2022 en Argentine, au Brésil et au Chili.

# Évolution de l'actionnariat

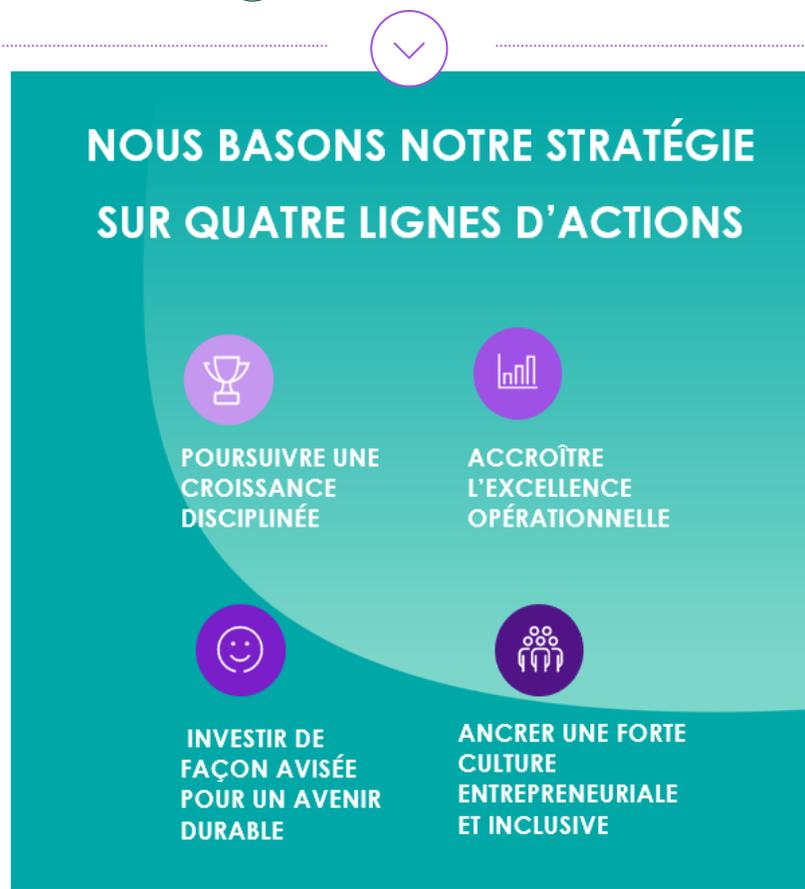
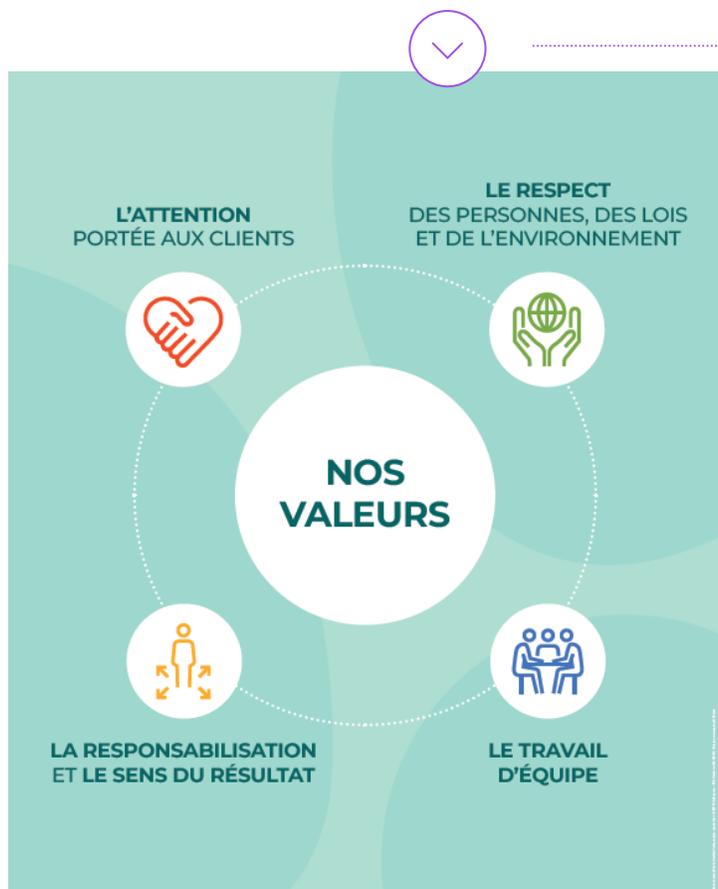
## ACTIONNARIAT EN AVRIL 2023\*



## 8<sup>ÈME</sup> PROGRAMME D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

- Verallia lance son 8<sup>ème</sup> Programme d'actionnariat salarié du 3 au 17 mai 2023 pour 0,50 % du capital social
- Conformément à l'objectif d'atteindre 5 % des actions détenues par les employés d'ici 2025
- Éléments clés :
  - 9 pays
  - 82 % des salariés éligibles à la souscription
  - 20 % de décote
  - Contribution brute de l'employeur progressive jusqu'à 2 000 euros

# Nous sommes Verallia





# Des positions de leader dans toutes les régions

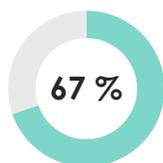
## REGION % du CA 2022

## # POSITION

## LES MOTEURS DE CROISSANCE CHEZ VERALLIA

## ACTIFS

Europe du Sud et de l'Ouest



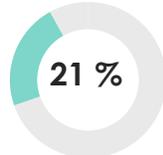
- Volumes stables sur l'année malgré quatre rénovations de fours sur le S2.
- Forte hausse annuelle dans les spiritueux.
- Les vins pétillants bénéficient du dynamisme du marché du Champagne et des volumes de vente de Prosecco en hausse continue en Italie et à l'export.

**20** # de sites de production verriers

**35** # de fours

**7** # de centres de traitement de calcin

Europe du Nord et de l'Est



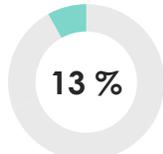
- Acquisition d'Allied Glass en novembre 2022, renommé Verallia UK depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Légère hausse des volumes grâce à la forte performance des vins tranquilles et des spiritueux.
- Bonne tenue des marchés de la bière et des pots alimentaires.

**9** # de sites de production verriers

**21** # de fours

**3** # de centres de traitement de calcin

Amérique latine



- Volumes de vente en hausse grâce à la forte croissance des segments de la bière, des spiritueux et des vins pétillants.
- Les hausses de prix de vente (en particulier en Argentine) pour couvrir l'hyperinflation locale, ont nourri la croissance du chiffre d'affaires.
- Allumage du deuxième four de Jacutinga au Brésil en novembre 2022 et début de la production en décembre 2022.
- Construction du deuxième four de l'usine de Campo Bom dans le Sud du Brésil progressant comme prévu, démarrage courant 2024.

**5** # de sites de production verriers

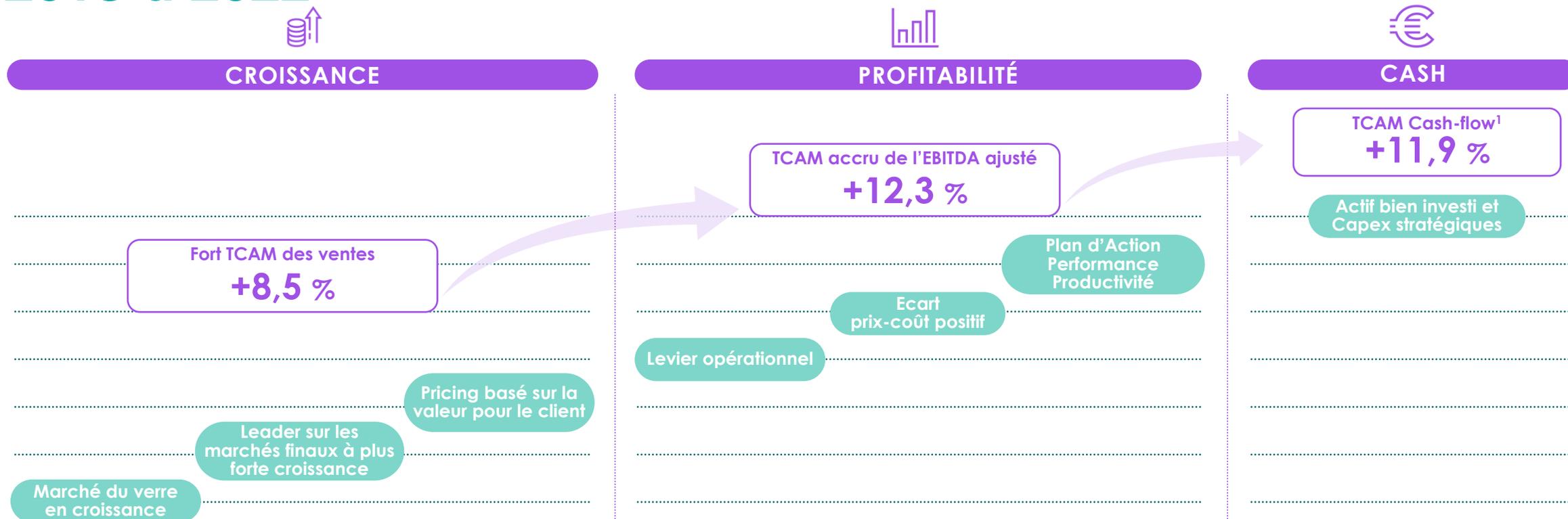
**7** # de fours

**2** # de centres de traitement de calcin



VERALLIA EST BIEN POSITIONNÉ POUR CAPTER LA CROISSANCE DES MARCHÉS CLÉS

# Une performance financière démontrée tous les ans de 2018 à 2022



➤ BUSINESS EN CROISSANCE ET GÉNÉRATEUR DE TRÉSORERIE, RÉSILIENT PENDANT LA PANDÉMIE

# Objectifs financiers à moyen terme 2022-2023-2024

tels que présentés lors de la journée investisseurs en octobre 2021

	2022-2023-2024	HYPOTHÈSES	SITUATION À FIN 2022
<b>CROISSANCE ORGANIQUE DES VENTES<sup>1</sup></b>	➤ <b>+4-6 % TCAM</b>	La moitié provenant des volumes et la moitié du prix/mix Inflation modérée des coûts des matières premières et de l'énergie après 2022	
<b>MARGE EBITDA AJUSTE</b>	➤ <b>28 %-30 % en 2024</b>	Spread d'inflation prix/coût positif PAP net > 2 % du coût de production cash i.e. > 35 millions d'euros par an	 EBITDA ajusté en M€  EBITDA ajusté en %
<b>FREE CASH-FLOW CUMULÉ<sup>2</sup></b>	➤ <b>c. 900 M€ sur 3 ans</b>	Capex récurrents et stratégiques à environ 10 % des ventes, y compris les investissements liés au CO <sub>2</sub> et 3 nouveaux fours d'ici 2024	
<b>RESULTAT PAR ACTION excl. le PPA<sup>3</sup></b>	➤ <b>c. 3 € en 2024</b>	Coût moyen de financement avant impôts @ environ 2 % Taux d'imposition effectif @ 27 % environ	
<b>POLITIQUE DE RETOUR AUX ACTIONNAIRES</b>	➤ <b>Croissance des dividendes par action &gt; 10 % par an + Rachats d'actions relatifs</b>	Croissance du résultat net > 10 % par an Trajectoire « Investment grade » levier d'endettement net < 2x	

Notes : 1 À taux de change et périmètre constants. 2 Défini comme le Cash-flow des opérations - Autre impact d'exploitation - Intérêts financiers payés et autres coûts de financement - Impôts payés.  
3 Résultat net par action excluant une charge d'amortissement des relations clients constatés lors de l'acquisition de l'activité emballage de Saint-Gobain, d'environ 0,38 € / action net d'impôts.

# ÉVÉNEMENTS CLÉS VERALLIA 2022



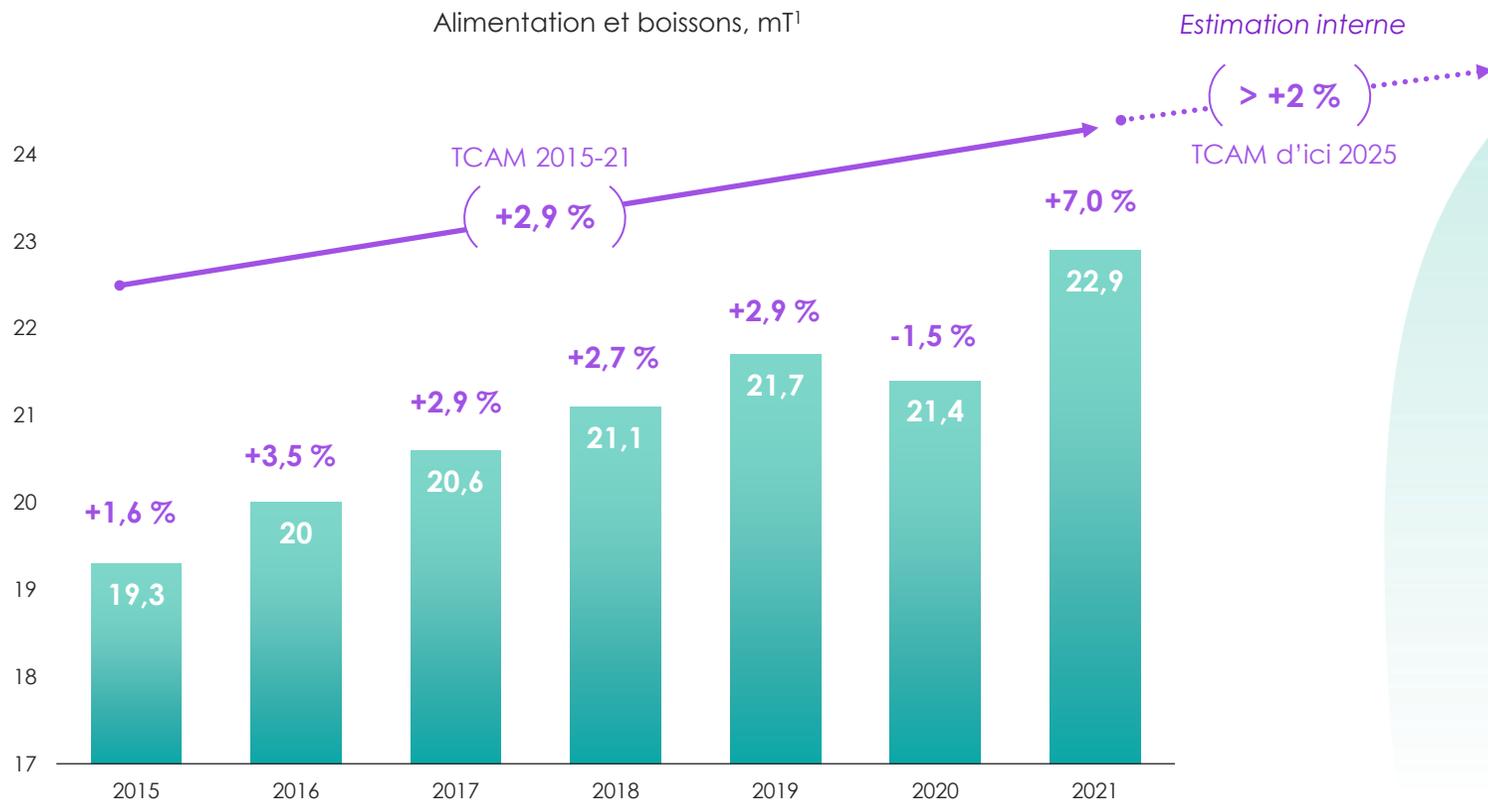
**Patrice LUCAS**  
Directeur Général

# 2022

# Croissance de la demande européenne dans un contexte d'offre tendue

## VOLUMES DES VENTES DE VERRE D'EMBALLAGE DOMESTIQUE EN EUROPE

Alimentation et boissons, mT<sup>1</sup>



■ Ventes domestiques de verre mT et croissance en glissement annuel

- La demande du marché devrait croître d'au moins 2 % par an d'ici 2025, représentant un besoin supplémentaire de 460 kT par an
- Les augmentations de capacité annoncées et la demande intérieure devraient croître dans le même ordre de grandeur dans les années à venir

Source : FEVE

Remarques : 1 Total des ventes d'emballages en verre pour l'alimentation et les boissons dans l'UE27, au Royaume-Uni, en Suisse et en Turquie. Volumes domestiques uniquement.

# Point sur les principaux projets industriels

AUGMENTATION DE CAPACITÉ – +400 KT pa CUMULATIF AVEC 3 NOUVEAUX FOURS D'ICI 2024<sup>1</sup> + 2 FOURS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2026

## Campo Bom 2 – Brésil

- Conception et technologie du four finalisées : four à oxy-combustion
- Réduction de 18 % des émissions de CO<sub>2</sub> vs. méthode traditionnelle
- Démarrage de la production prévu pour le **S1 2024**

## Pescia 2 – Italie

- Conception et technologie du four finalisées : four à oxy-combustion
- Réduction de 18 % des émissions de CO<sub>2</sub> vs. méthode traditionnelle
- Démarrage de la production prévu pour le **T2 2024**

## 1 nouveau four en Espagne en 2025

- Situé à Montblanc
- Technologie : four à oxy-combustion, super boosting + heatOx
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 20 à 30 % vs. méthode traditionnelle

## 1 nouveau four en Italie en 2026

- Élaboration du projet en cours

## DÉGOULOTAGE

### Verallia a augmenté la capacité existante dans plusieurs usines du Groupe :

- Rosario au Chili, Montblanc en Espagne, Vauxrot et Chalon en France en 2022
- Conduisant à une capacité de production supplémentaire de +/- 90 millions de bouteilles par an pour tous les segments

## NOUVELLES TECHNOLOGIES DE FOURS - EN BONNE VOIE POUR SOUTENIR NOTRE FEUILLE DE ROUTE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> À L'HORIZON 2030

### Four électrique Cognac 1

- Partenariat stratégique avec le groupe FIVES
- Démarrage de la production **fin 2023**

### Four hybride

- Site choisi : Saragosse, Espagne
- Développement du projet en ligne
- Démarrage de la production **fin 2024**



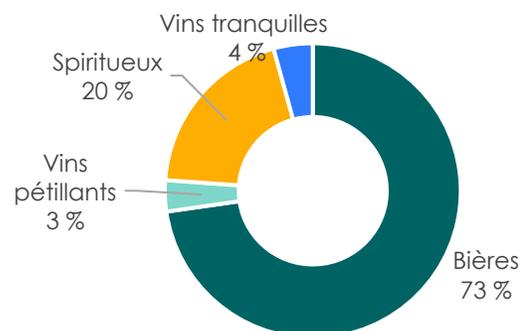
Usine de Saragosse, Espagne

# Démarrage réussi du four Jacutinga 2

## Présentation du produit et justification de l'investissement

- Focus sur les productions de bière et spiritueux en longue série – Augmentation de la capacité des bouteilles vert émeraude
- 2 nouvelles lignes serviront le marché des bouteilles de bière à usage unique, segment qui connaît la croissance la plus rapide sur le marché brésilien du verre
- La capacité supplémentaire sera répartie entre un large éventail de clients

## Répondre aux besoins du marché de la bière



BI 23 → Vins tranquilles et vins pétillants intégrés pour couvrir une partie des réparations du four de Campo Bom cette année

## Mise en œuvre exemplaire

	Objectif initial	Réel
Capex	60 millions €	60 millions €
Date d'achèvement	Décembre 2022	Mise en chauffe le 9 novembre 2022
Capacité supplémentaire	+114 kTonnes/an	En ligne

## Présentation de l'usine



# Amélioration des notations et des performances RSE

- **Notation MSCI ESG 2022 :** relevée à « **BBB** »



- **Relèvement de la note à A-** dans la catégorie « Réchauffement climatique »
- efficacité des mesures prises contre le **réchauffement climatique**
- **transparence** du reporting

- **Médaille de platine**
- Verallia parmi les **1 % des 90 000 entreprises les plus vertueuses** en matière de **responsabilité sociale et environnementale** dans le monde

- **Validation** des objectifs de réduction des émissions de **CO<sub>2</sub> du Groupe d'ici 2030**
- Intégration à l'**Indice CAC SBT 1,5° = version centrée sur le climat du CAC 40** 



## ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

- Émissions de CO<sub>2</sub> « scope 1 et 2 » 2022 en baisse de -2,7 % à 2 756 kt CO<sub>2</sub> contre 2 833 kt CO<sub>2</sub> en 2021 soit -10,8 % par rapport à 2019
- En ligne avec la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> « Scope 1 and 2 » de 46 % en valeur absolue d'ici 2030, année de référence 2019



## Taux d'utilisation du calcin externe

- A atteint 55,7 % en 2022, +0,7 point vs 2021 à 55 %

# Lancement de nouveaux produits en 2022 : premium et innovants



## Cava Tradición pour Codorniu Anna de Codorniu

- Bouteille la plus légère du marché du Cava
- 125 grammes de moins qu'une bouteille de cava traditionnelle
- Ce design garantit la même **fermeté**, la même **qualité** et la même **élégance**



## Polpa de tomate Porsi

- Le passage du blanc à l'ambre permet d'utiliser un **pourcentage plus élevé de calcin**, ce qui rend le pot **plus durable** et permet d'obtenir une **meilleure protection contre les rayons ultraviolets** et la lumière visible.
- Grâce à cette **nouvelle couleur**, toutes les qualités du contenu sont préservées



## Vera Wang Party Prosecco Rosé

- Nouvelle version suite au succès du **premier Prosecco** de la célèbre créatrice **Vera Wang**
- La bouteille **Celeste** est issue de la collection **Selective Line**
- Décorée avec un **revêtement argenté mat** et des détails roses chez **Saga Décor**



## Burdeos Natasha

- En Argentine, la « **Fiesta Nacional de Vendimia** » fête des vendanges de Mendoza célèbre le début de la **saison des vendanges** à Mendoza
- Chaque année, **Verallia Argentine** donne à une bouteille le nom de la reine, une tradition qui a un fort impact médiatique
- **La bouteille Natasha a été éco-conçue et est 20 grammes plus légère**

# L'acquisition d'Allied Glass, devenu Verallia UK, a été finalisée en novembre 2022

## UNE PLATEFORME DE VERRE HAUT DE GAMME LEADER SUR LE MARCHÉ



- Participation de 100 % acquise pour une valeur d'entreprise de 315 m£
- Entièrement financée par la trésorerie existante
- CA 2022 de 160m£



Plateforme très rentable avec des marges de premier plan et un bon historique de croissance



Présence de longue date sur le marché britannique depuis env. 1874



Clientèle diversifiée couvrant des marques de premier ordre, traditionnelles et émergentes



Une équipe de direction solide avec une expérience significative +135 ans et ~600 employés avec une ancienneté moyenne de 12 ans



Orientation claire vers le développement durable avec un plan d'action et des objectifs précis

## UN POTENTIEL DE CROISSANCE IMPORTANT À LONG TERME

- Potentiel de synergie important
- Positionnement haut de gamme avec un potentiel de croissance



# Verallia poursuit sa croissance rentable et réalise une performance exceptionnelle dans tous les domaines en 2022



## CHIFFRE D'AFFAIRES

- **+25,3 %** à **3,352 Mds€**
- **+26,5 %** de croissance organique<sup>1</sup>



## EBITDA AJUSTÉ

- **866 M€**  
+27,6 % vs 2021
- **Marge à 25,8 %**  
vs 25,4 % en 2021  
+47 pbs



## RÉSULTAT NET & BPA<sup>2</sup>

- **Résultat net : 356 M€**  
+42,7 % vs 2021
- **BPA : 2,92€**



## DETTE NETTE

- Après **123 M€** de dividendes et **315 M€** d'acquisition d'Allied Glass VE<sup>3</sup>
- **Levier : 1,6x EBITDA ajusté 2022**  
vs 1,9x fin 2021



## INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

- **Émissions de CO<sub>2</sub> : -2,7 %**  
vs 2021 à 2 756 kt CO<sub>2</sub>  
Scope 1 & 2  
**-10,8 % vs 2019**
- **Utilisation de calcin externe<sup>4</sup> : 55,7 %**  
+0,7 point vs 2021



## DIVIDENDES

- **Dividende attribué à chaque action de 1,40 €<sup>5</sup>**  
+33 % vs 2021

<sup>1</sup> Croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants hors Argentine de +22,4 % en 2022 par rapport à 2021. <sup>2</sup> Le résultat net 2022 intègre une charge d'amortissement des relations clients comptabilisée lors de l'acquisition de l'activité packaging de Saint-Gobain en 2015, de 44 M€ et 0,38 € par action net d'impôts. Si cette charge n'avait pas été prise en compte, le résultat net serait de 400 M€ et 3,30 € par action. Cette charge était de 43 M€ et 0,36 € par action en 2021. <sup>3</sup> Valeur d'entreprise. <sup>4</sup> Verre recyclé. <sup>5</sup> Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 25 avril 2023.

# RÉSULTATS FINANCIERS

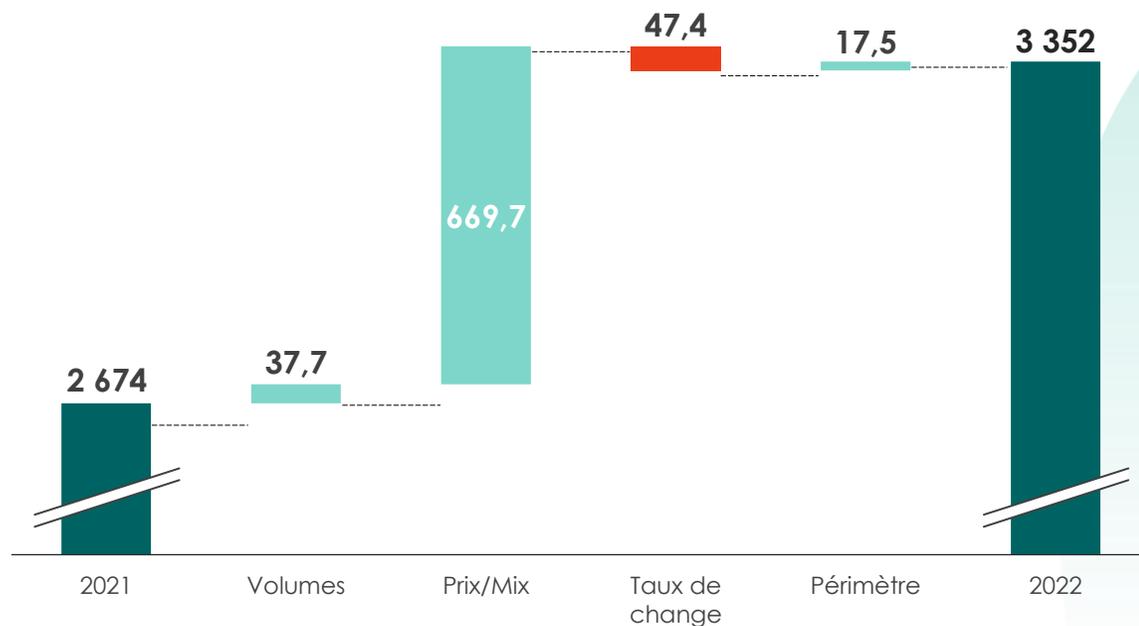


**Nathalie DELBREUVE**  
Directrice financière

# 03

# Évolution du chiffre d'affaires consolidé 2022 par nature

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



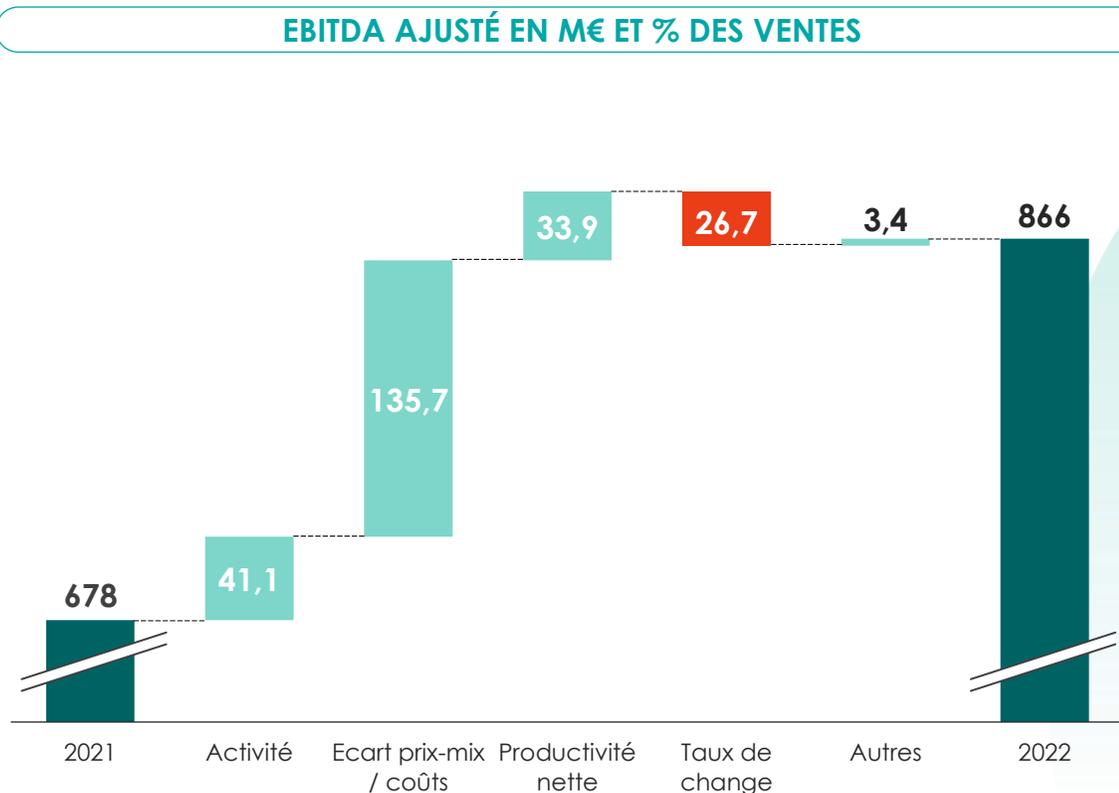
- Croissance organique : +26,5 % en 2022 et +32,9 % au T4
- Impact limité des volumes sur l'année en raison d'une réduction temporaire de la capacité de production au S2 (plus de rénovations de fours que l'année dernière)
- Prix/mix
  - > En Europe, plusieurs hausses des prix de vente au cours de l'année pour compenser la forte hausse des coûts de production
  - > En Amérique latine, variation dynamique des prix de vente pour s'adapter à l'inflation locale
  - > Contribution positive du mix au niveau du Groupe
- Par catégorie de produits
  - > Forts volumes pour les spiritueux
  - > Poursuite de la reprise des vins pétillants, le champagne atteignant un nouveau record
  - > Solide dynamique au niveau des pots alimentaires
- Effets change
  - > Impact négatif dû en grande partie à la récente dépréciation du peso argentin et de la hryvnia ukrainienne
- Effet périmètre lié à l'acquisition d'Allied Glass finalisée en novembre



**FORTE CROISSANCE ORGANIQUE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA DEMANDE DES CLIENTS ET À UN MARCHÉ SOUS-JACENT DYNAMIQUE**

# Évolution de l'EBITDA ajusté consolidé 2022 par nature

## EBITDA AJUSTÉ EN M€ ET % DES VENTES



### Marge d'EBITDA ajusté

	2022	2021
Marge d'EBITDA ajusté	25,8 %	25,4 %

+47pbs

- **Activité / levier opérationnel**
  - > Volumes stables tout au long de l'année
  - > Impact positif de la variation et de la valorisation des stocks
- **Ecart prix-mix / coûts positif**
  - > Amélioration progressive de l'écart d'inflation, positif dans toutes les zones géographiques
  - > Ecart d'inflation positif au T4 22 après un écart négatif au T4 21
  - > Contribution positive du mix
- **Productivité nette**
  - > Solide performance à 2,1 % des coûts de production cash
- **Effets de change défavorables**
- **Mix géographique positif grâce à la performance de l'Amérique latine**

HAUSSE DE L'EBITDA AJUSTÉ ET DE LA MARGE MALGRÉ UNE INFLATION DES COÛTS SANS PRÉCÉDENT EN EUROPE

# Génération de trésorerie et désendettement continu en 2022

## POURSUITE DU DÉSENETTEMENT



- Croissance de l'**EBITDA ajusté**
- Hausse des **investissements**
- Augmentation de la variation du **BFRE**
  - > Dettes fournisseurs d'investissements à un niveau élevé
  - > Partiellement compensées par l'augmentation de la valorisation des stocks

En millions d'euros	2022	2021
EBITDA ajusté	865,5	678,1
Total Investissements / Capex	367,0	256,3
Conversion en cash	57,6 %	62,2 %
Variation de BFRE	39,4	80,5
<i>dont BFR Investissements / Capex</i>	75,2	10,7
Cash-flow des opérations	537,9	502,3
Free Cash-Flow	363,8	329,3

## FORTE GÉNÉRATION DE CASH-FLOW DISPONIBLE

Source : Société.

Remarques : Conversion de trésorerie = EBITDA ajusté-Capex / EBITDA ajusté.

Le free-flow est défini comme le cash-flow opérationnel - autre impact d'exploitation - intérêts financiers payés et autres coûts de financement - impôts payés.

# Résultat net<sup>1</sup> et dividendes

En millions d'euros	2022	2021
Chiffre d'affaires	3 352	2 674
Résultat opérationnel	558	393
Résultat financier	(80,7)	(56,8)
Résultat avant impôts	478	336
Résultat net	356	249
Résultat de base par action €	2,92	2,01

**Proposition du versement d'un dividende par action de 1,40 € relatif à 2022 (3<sup>ème</sup> résolution)**

## PROPOSITION DE VERSEMENT D'UN DIVIDENDE EN HAUSSE DE 33 %

Note : Le résultat net 2022 comprend une charge d'amortissement des relations clients, constatées lors de l'acquisition de l'activité emballage de Saint-Gobain en 2015, de 44 M€ et 0,38 € par action (montant net d'impôts). En excluant cette charge, le résultat net serait de 400 M€ et 3,30 € par action. Cette charge était de 43 M€ et 0,36 € par action en 2021.

# Résultats du premier trimestre 2023 : Un très bon début d'année



## CHIFFRE D'AFFAIRES

- **+40,2 %** à **1,052 Mds€**
- **+34,7 %** de croissance organique<sup>1</sup>



## EBITDA AJUSTÉ<sup>2</sup>

- **307 M€**  
(+68,3% vs. T1 2022)
- **Marge de 29,2 %** vs. 24,4 %  
au T1 2022 (+487 pbs)



## ENDETTEMENT NET

- **Levier : 1,3x EBITDA ajusté**  
**12 derniers mois**  
(vs. 1,6x fin déc 22)

<sup>1</sup> La croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants hors Argentine est de +31,3 % au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022.

<sup>2</sup> L'EBITDA ajusté est calculé sur la base du résultat opérationnel retraité des dépréciations et amortissements, des coûts liés aux restructurations, des coûts liés aux acquisitions et M&A, des effets d'hyperinflation, des plans d'actionnariat du management, des effets liés aux cessions et risques filiales, des frais de fermeture de sites et autres éléments.

# GOUVERNANCE



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

04

# Composition du Conseil d'Administration

## THÈMES DE TRAVAIL 2022

Michel Giannuzzi	Président
Patrice Lucas	Directeur Général
BWGI - Joao Salles	Administrateur non indépendant
BWSA - Marcia Freitas	Administrateur non indépendant
Bpifrance Investissement - Sébastien Moynot	Administrateur non indépendant
Cécile Tandeau de Marsac	Administratrice indépendante
Marie-José Donsion	Administratrice indépendante
Virginie Hélias	Administratrice indépendante
Didier Debrosse	Administrateur indépendant
Pierre Vareille	Administrateur indépendant
Dieter Müller	Administrateur représentant les salariés
Xavier Massol	Administrateur représentant les salariés
Beatriz Peinado Vallejo	Administratrice représentant les salariés actionnaires
Guilherme Bottura	Censeur

- Information comptable et financière et revue des communiqués de presse sur les résultats
- Budget 2023 et plan d'affaires à moyen-terme
- Plan stratégique du Groupe
- Investissements stratégiques et partenariats
- Programme de rachat d'actions
- *Compliance*
- Assemblée Générale : analyse des votes
- Rémunération des mandataires sociaux
- Revue et validation des initiatives Groupe en termes de réduction d'émissions de CO2 et d'augmentation d'utilisation du calcin
- Plans d'attribution d'actions de performance
- Projets d'investissements stratégiques et d'acquisition (Allied)

Pendant l'année 2022, le Conseil d'administration s'est réuni **6 fois** et a tenu une **executive session**, avec un taux d'assiduité global de **96%**

# Composition des Comités du Conseil

## Comités

## Thèmes de travail 2022

### COMITÉ D'AUDIT

Marie-José  
DONSION  
(Prés.) | Marcia  
FREITAS | Didier  
DEBROSSE

- Information financière
- Information extra-financière
- Cartographie des risques
- Contrôle interne et compliance
- Suivi de l'audit des états financiers



5 réunions  
en 2022

### COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Cécile  
TANDEAU  
DE MARSAC  
(Prés.) | João  
SALLES | Pierre  
VAREILLE | Marie-José  
DONSION | Dieter  
MÜLLER

- Politique de rémunération des mandataires sociaux
- Politique de rémunération du Comité Exécutif
- Programme d'actionnariat salarié
- Plan d'attributions d'actions de performance



3 réunions  
en 2022

### COMITÉ DES NOMINATIONS

Cécile  
TANDEAU  
DE MARSAC  
(Prés.) | João  
SALLES | Pierre  
VAREILLE | Virginie  
HELIAS

- Composition des Comités
- Revue de l'indépendance des administrateurs
- Plan de successions
- Changements dans la composition des membres du Comité Exécutif



4 réunions  
en 2022

### COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Virginie  
HELIAS  
(Prés.) | Xavier  
MASSOL | Michel  
GIANNUZZI | Sébastien  
MOYNOT | Beatriz  
PEINADO  
VALLEJO

- Déclaration de performance extra-financière
- Stratégie RSE du Groupe
- Plan d'action visant à réduire la consommation d'eau
- Suivi des dons et *sponsorship*



4 réunions  
en 2022

### COMITÉ STRATÉGIQUE

Michel  
GIANNUZZI  
(Prés.) | Pierre  
VAREILLE | João  
SALLES | Didier  
DEBROSSE

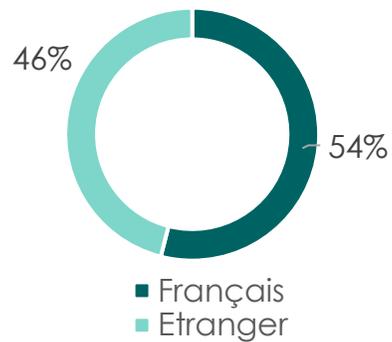
- Plan stratégique
- Projets d'investissements stratégiques et d'acquisition
- Revue de l'environnement compétitif du Groupe



4 réunions  
en 2022

# Conseil d'Administration – Profil au 31 décembre 2022

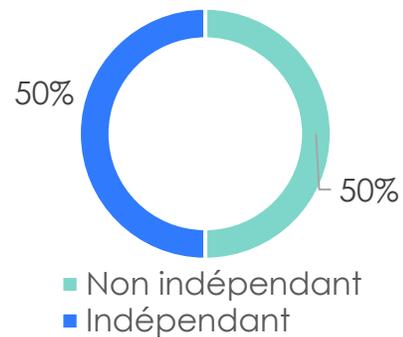
## NATIONALITÉS



Nationalités étrangères :  
Brésilienne, Allemande,  
Suisse et Espagnole

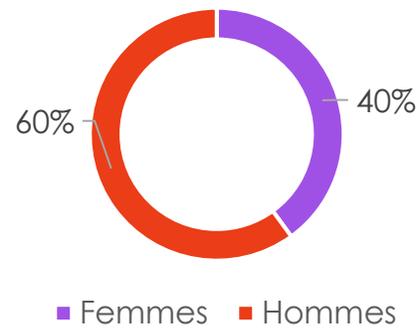


## INDÉPENDANCE



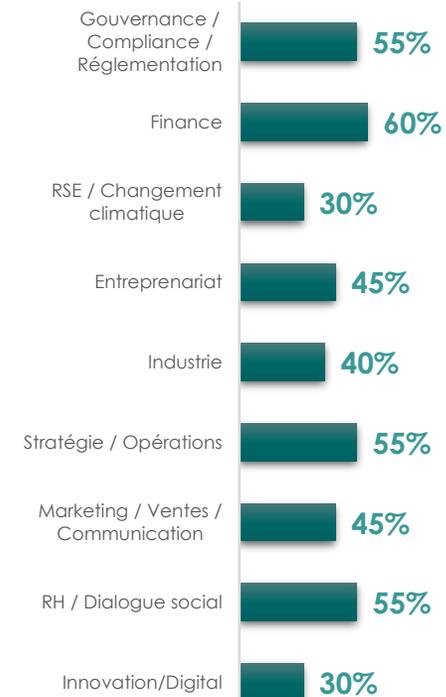
50 % des membres du  
Conseil d'Administration  
sont indépendants

## DIVERSITÉ



40 % des membres du  
Conseil d'Administration  
sont des femmes et 60 %  
des hommes

## COMPÉTENCES



## FORMATION

Parcours d'intégration  
incluant une visite d'usine



Formation spécifique pour  
les administrateurs  
représentant les salariés

<sup>1</sup> Les administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires n'étant pas pris en compte pour ce calcul.

# Composition du Conseil – Renouvellements proposés

Les mandats d'administrateurs des sociétés BWGI, BWSA et Bpifrance Investissement, de Mesdames Virginie Hélias, Cécile Tandeau de Marsac et Marie-José Donsion, ainsi que de Messieurs Michel Giannuzzi et Pierre Vareille **arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.**

Il vous est ainsi proposé de renouveler ces mandats de la manière suivante :

Renouvellement pour une durée de **4 ans**  
soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée  
Générale **2027** appelée à se tenir pour  
statuer sur les comptes de l'exercice clos  
le 31.12.2026

**Michel Giannuzzi** (5<sup>ème</sup> résolution)  
**Virginie Hélias** (6<sup>ème</sup> résolution)  
**BWGI** (7<sup>ème</sup> résolution)

Renouvellement pour une durée de **2 ans**  
soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée  
Générale **2025** appelée à se tenir pour  
statuer sur les comptes de l'exercice clos  
le 31.12.2024

**Cécile Tandeau de Marsac** (8<sup>ème</sup> résolution)  
**BWSA** (9<sup>ème</sup> résolution)  
**Bpifrance Investissement** (10<sup>ème</sup> résolution)

Renouvellement pour une durée de **1 an**  
soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée  
Générale **2024** appelée à se tenir pour  
statuer sur les comptes de l'exercice clos  
le 31.12.2023

**Marie-José Donsion** (11<sup>ème</sup> résolution)  
**Pierre Vareille** (12<sup>ème</sup> résolution)

La durée différenciée de ces renouvellements permettrait un **échelonnement des mandats** conforme à la recommandation 15.2 du Code AFEP-MEDEF.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a, sous condition suspensive du renouvellement de son mandat d'administrateur par la présente Assemblée, **décidé de procéder à la réélection de Michel Giannuzzi en qualité de Président du Conseil.**

# RÉMUNÉRATIONS



**Cécile TANDEAU de MARSAC**  
Présidente du Comité des Nominations  
et du Comité des Rémunérations

05

# Éléments de rémunération soumis au vote

## SAY ON PAY EX ANTE

- Approbation de la politique de rémunération **du Président du Conseil d'Administration** (13<sup>ème</sup> résolution)
- Approbation de la politique de rémunération du **Directeur Général** (14<sup>ème</sup> résolution)
- Approbation de la politique de rémunération des **Administrateurs** (15<sup>ème</sup> résolution)

## SAY ON PAY EX POST

- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 à **Michel Giannuzzi, en qualité de Président-Directeur Général puis de Président du Conseil** (16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> résolutions) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 à **Patrice Lucas, en qualité de Directeur Général Délégué puis de Directeur Général** (18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> résolutions) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 aux **Administrateurs** (20<sup>ème</sup> résolution)

Les éléments de rémunération soumis au vote de l'Assemblée sont détaillés dans le Document d'Enregistrement Universel de la Société au paragraphe 3.3

# Politique de rémunération 2023 du Président du Conseil (Say-on-Pay ex ante) (13<sup>ème</sup> résolution)

La politique de rémunération 2023 du Président du Conseil d'Administration est **inchangée** par rapport à la politique de rémunération pour l'exercice 2022.

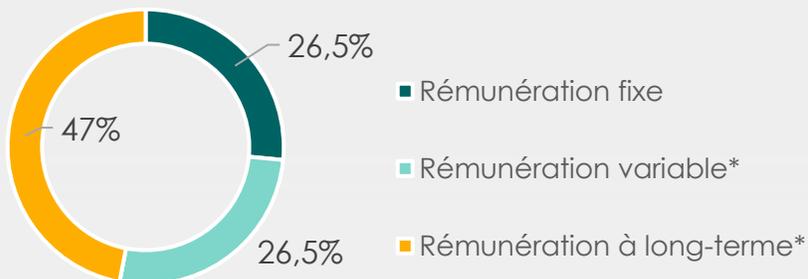
En ligne avec les pratiques de marché de l'industrie et conforme aux recommandations de l'Afep-Medef, elle se décompose ainsi :

- Une **rémunération fixe annuelle** dont le montant brut est fixé à **350 000 euros** ;
- **Aucune rémunération variable** annuelle ou de long terme ;
- **Pas de retraite supplémentaire** ;
- Des avantages en nature (véhicule de fonction et régime de mutuelle et de prévoyance).

# Politique de rémunération 2023 du Directeur Général (Say-on-Pay ex ante) (14<sup>ème</sup> résolution)

## ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION POUR L'ANNÉE 2023

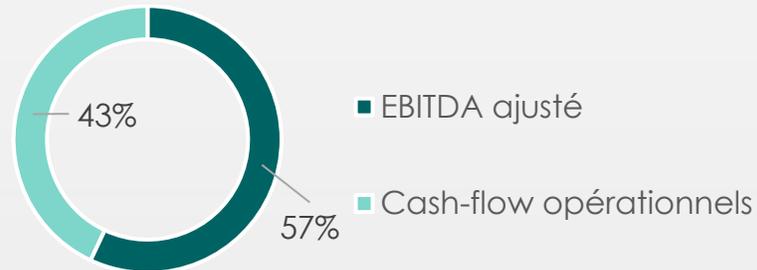
- Dans la **continuité** de la politique de rémunération pour l'exercice 2022.
- Conforme aux recommandations de l'Afep-Medef
- En ligne avec les pratique de marché et de l'industrie
- Évolution majeure : **augmentation de la part des critères RSE à 30%** de la rémunération variable annuelle (contre 20% en 2022).
- **Pas de retraite supplémentaire.**



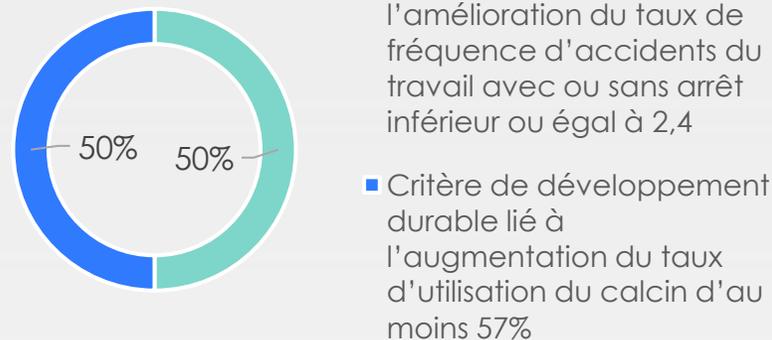
\*Si les critères de performance sont remplis.

## RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE

### Critères financiers 70%



### Critères RSE 30%



## RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG-TERME

Le plan d'attribution d'actions de performance 2023 sera alloué en 2026 si les critères suivants sont remplis :

- À hauteur de **40%**, à un **objectif de création de valeur théorique** (défini comme l'augmentation de l'agrégat suivant: 8 fois l'EBITDA ajusté moins la dette financière nette corrigée des paiements de dividendes et/ou rachat d'actions),
- À hauteur de **15%** un **objectif de Total Shareholder Return (TSR)** de l'action de la Société par rapport à l'évolution du TSR des sociétés intégrées à l'indice SBF 120 sur Euronext Paris ;
- À hauteur de **15%** un **objectif de Total Shareholder Return (TSR)** de l'action de la Société par rapport à l'évolution du TSR de 3 ou 4 sociétés cotées concurrentes d'emballage en verre
- À hauteur de **30 %**, à des **objectifs de développement durable** décomposés comme suit :
  - un **objectif de réduction des émissions de CO2** ; et
  - un **objectif d'augmentation de pourcentage de femmes managers.**

# Politique de rémunération 2023 du Directeur Général (Say-on-Pay ex ante)

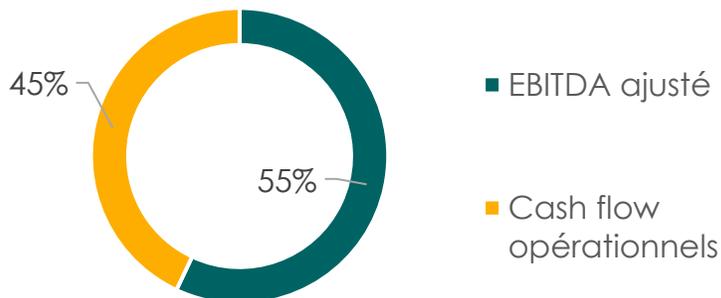
## (14<sup>ème</sup> résolution)

<b>Rémunération fixe</b>	<b>750 000 €</b>
<b>Rémunération variable annuelle</b>	<p>En cas d'atteinte à 100% des objectifs, la rémunération variable s'élèverait à <b>750 000 €</b> (100% de la rémunération fixe). Dans l'hypothèse où les objectifs seraient dépassés, la rémunération variable s'élèverait à un montant maximum de <b>1 012 500 €</b> (135% de la rémunération fixe).</p> <p>Cette rémunération variable annuelle est calculée ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>70%</b> de son montant sont liés à des <b>critères financiers</b> (40% liés à l'atteinte d'un seuil d'EBITDA ajusté et 30% liés à l'atteinte d'un seuil de cash flows opérationnels)</li><li>• <b>30%</b> de son montant sont liés à des <b>critères RSE</b> (15% liés à un critère de sécurité (TF2 ≤ 2,4 selon une méthode de calcul linéaire) et 15% liés à un critère de développement durable (taux d'utilisation du calcin externe ≥ 57% selon une méthode de calcul linéaire).</li></ul>
<b>Rémunération variable à long-terme</b>	Attribution d'un nombre maximum de <b>38 000 actions gratuites de performance</b> au titre du Plan 2023-2025 sous condition suspensive de l'atteinte des critères de performance. Ces actions sont soumises à une période d'acquisition de trois ans et à une obligation de conservation de 30% pour la durée du mandat du Directeur Général.
<b>Indemnités de départ et de non-concurrence</b>	<p>Le Directeur Général bénéficie d'une indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 150% de la somme de sa rémunération fixe et variable dont les conditions sont détaillées au paragraphe 3.3.1.3.(f) du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société.</p> <p>Le Directeur Général est soumis à un engagement de non-concurrence d'une durée de 12 mois et percevrait à ce titre une indemnité forfaitaire mensuelle telle que détaillée au paragraphe 3.3.1.3.(f) du Document d'Enregistrement Universel 2022 de la Société.</p>
<b>Avantages en nature</b>	Le Directeur Général bénéficie d'un véhicule de fonction, d'une assurance chômage mandataire social (« GSC ») et d'un régime de mutuelle et de prévoyance.

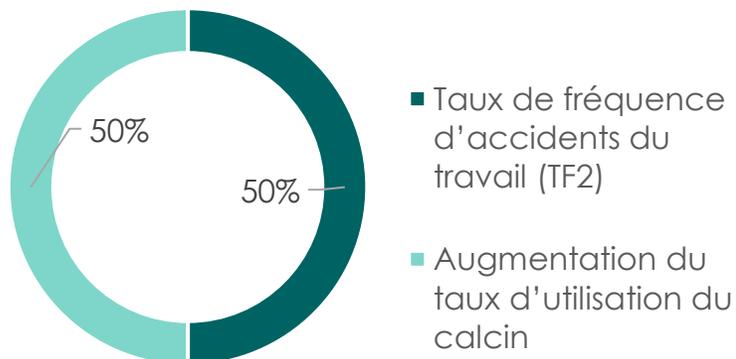
# Taux d'atteinte des objectifs fixés pour la rémunération variable annuelle 2022 (Say-on-Pay ex post)

## RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE

### Critères financiers 80 %



### Critères RSE 20 %



## CRITÈRES FINANCIERS : TAUX D'ATTEINTE 2022

Objectif	Pondération	Atteinte de l'objectif pour 2022	Montant de la rémunération variable
<b>EBITDA ajusté</b>	55 %	119 %	150 %
<b>Cash flow opérationnels</b>	45 %	150 %	150 %
<b>Total</b>	100 %	134,5 %	<b>150 %</b>

## CRITÈRES RSE : TAUX D'ATTEINTE 2022

Objectif	Pondération	Atteinte de l'objectif pour 2022	Montant de la rémunération variable
<b>Taux de fréquence d'accidents du travail (TF2)</b>	50 %	Non atteint	0 %
<b>Augmentation du taux d'utilisation du calcin</b>	50 %	36,8 %	36,8 %
<b>Total</b>	100 %	18,4 %	<b>18,4 %</b>

Taux d'atteinte global de **123,68 %**

# Taux d'atteinte des objectifs du Plan 2021-2022 (Say-on-Pay ex post)

	Critères de performance	Objectifs	Taux d'atteinte global de 110 %
50 %	<b>Création de Valeur Théorique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 0 et 50 % du taux d'atteinte global si l'objectif est atteint</li> <li>Peut atteindre 60 % du taux global en cas de surperformance</li> </ul>	Objectif défini comme une augmentation de l'agrégat suivant, entre le 31.12.2022 et le 31.12.2022 : 8 fois l'EBITDA ajusté – la dette financière nette*	<b>Taux d'atteinte de 299 %</b>
20 %	<b>Rendement total pour les actionnaires (TSR)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % du taux d'atteinte global si l'objectif n'est pas atteint</li> <li>20 % du taux global si l'objectif est atteint (ou si surperformance)</li> </ul>	TSR de Verallia $\geq$ à l'évolution de l'indice SBF120 entre 31.12.2020 et 31.12.2022	<b>TSR de Verallia de 15,9 % (soit 121% de l'objectif)</b>
10 %	<b>Rendement des Capitaux Employés (ROCE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % du taux d'atteinte global si l'objectif n'est pas atteint</li> <li>20 % du taux global si l'objectif est atteint (ou si surperformance)</li> </ul>	ROCE $\geq$ 22 % au 31.12.2022	<b>ROCE = 31,7 % (soit 151% de l'objectif)</b>
10 %	<b>Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (Scopes 1&amp;2)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % du taux d'atteinte global si l'objectif n'est pas atteint</li> <li>10 % du taux global si l'objectif est atteint (ou si surperformance)</li> </ul>	Émissions de CO <sub>2</sub> $\leq$ 484 kg CO <sub>2</sub> par tonne de verre bonne au 31.12.2022	<b>468 kg CO<sub>2</sub>/tonne (103% de l'objectif)</b>
10 %	<b>Égalité H/F</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>0 % du taux d'atteinte global si l'objectif n'est pas atteint</li> <li>10 % du taux global si l'objectif est atteint (ou si surperformance)</li> </ul>	Indice Égalité H/F $\geq$ à 66 au 31.12.2022	<b>Index Égalité H/F à 68,1 (103 % de l'objectif)</b>

# Rémunération de Michel Giannuzzi en qualité de Président-Directeur Général du 1er Janvier au 11 mai 2022 (Say-on-Pay ex post) (16<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	399 194 € (sur une base annuelle de 1 100 000€)
Rémunération variable	1 358 597 euros versés en 2022 au titre de 2021 et 493 723 euros attribués au titre de 2022.
Rémunération variable à long-terme	46 228 actions acquises, le 23 mars 2022, au titre de la deuxième tranche du Plan 2019-2021 (soit un taux d'attribution de 70,63%) et 60 500 actions acquises, le 1er mars 2023, au titre du Plan 2021-2022 (soit un taux d'attribution de 110%).
Intéressement et abondement	Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Michel Giannuzzi a perçu un montant d'abondement de 1 748 euros brut, soit 1 578,45 euros net.
Avantage en nature	Véhicule de fonction, assurance chômage mandataire social « GSC » et régime de mutuelle et de prévoyance.

# Rémunération de Michel Giannuzzi en qualité de Président du Conseil pour la période du 11 mai 2022 au 31 décembre 2022 (Say-on-Pay ex post) (17<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	222 984 € (sur une base annuelle de 350 000 €)
Avantage en nature	Véhicule de fonction et régime de mutuelle et de prévoyance.

# Rémunération de Patrice Lucas en qualité de Directeur Général Délégué du 1er février au 11 mai 2022 (Say-on-Pay ex post) (18<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	209 677 € (au prorata, sur une base annuelle de 750 000 €)
Rémunération variable	Aucune rémunération variable versée en 2022 et 259 328 euros attribués au titre de 2022.
Participation aux bénéfices et abondement de l'employeur	Véhicule de fonction, assurance chômage mandataire social « GSC » et régime de mutuelle et de prévoyance.

# Rémunération de Patrice Lucas en qualité de Directeur Général du 11 mai au 31 décembre 2022 (Say-on-Pay ex post) (19<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	477 823 € (au prorata, sur une base annuelle de 750 000 €)
Rémunération variable	Aucune rémunération variable versée en 2022 et 590 972 euros attribués au titre de 2022.
Rémunération variable à long-terme	35 000 actions de performance attribuées au titre du Plan 2022-2024.
Participation aux bénéfices et abondement de l'employeur	Véhicule de fonction, assurance chômage mandataire social « GSC » et régime de mutuelle et de prévoyance.

# Rémunération des administrateurs (Say-on-Pay ex ante et ex post) (15<sup>ème</sup> et (20<sup>ème</sup> résolutions)

Il est proposé de maintenir **inchangée** l'enveloppe allouée pour la rémunération des administrateurs. Les critères de répartition restent similaires pour l'exercice 2023.

Pour mémoire, l'enveloppe globale a été fixée à **850 000 euros** par l'Assemblée du 11 mai 2022.

	Rémunération fixe	Rémunération fixe annuelle au titre de la Présidence des Comités	Rémunération variable par séance
Conseil d'Administration	20 000 €	-	4 500 €
Comité d'Audit	-	15 000 €	4 500 €
Comité des Nominations	-	10 000 €	4 500 €
Comité des Rémunérations	-	5 000 €	4 500 €
Comité Développement Durable	-	15 000 €	4 500 €
Comité Stratégique	-	15 000 €	4 500 €



**Montant total payé en 2022:**  
**520 375€\***

Soit 61% de l'enveloppe globale annuelle.

Seuls les **administrateurs indépendants** perçoivent une rémunération au titre de leur mandat.

# Ratio d'équité entre la rémunération des mandataires sociaux exécutifs et la rémunération moyenne et médiane des salariés en France (20<sup>ème</sup> résolution)

Ratios calculés sur la base des **rémunérations fixes et variables versées au cours des exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 et des actions de performances attribuées au cours des mêmes périodes**, valorisées à leur valeur comptable au moment de leur attribution et proratisées sur l'exercice en fonction de la durée.

**Périmètre de calcul** : Verallia SA, Verallia Packaging et l'ensemble des filiales indirectes verrières situées en France soit environ **96% de la masse salariale en France**.

	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Ratio par rapport à la rémunération moyenne	54	54	58	41	30
Ratio par rapport à la rémunération médiane	63	62	66	46	33

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

06

# Rapport des Commissaires aux Comptes

Les rapports des Commissaires aux Comptes disponibles dans le cadre de la présente Assemblée Générale portent sur :

- Les comptes consolidés,
- Les comptes annuels,
- Les conventions réglementées,
- Les opérations liées au capital.

Les rapports d'audit sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels décrivent notamment les points clé de notre audit et les diligences que nous avons réalisées.

Ils sont disponibles sur le site Internet de Verallia [www.verallia.com](http://www.verallia.com)

# Rapport sur les Comptes Consolidés (2<sup>ème</sup> résolution)

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Sont réguliers et sincères,
- Donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

La justification de nos appréciations porte sur le point clé de l'audit relatif à l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill.

La sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion, n'appellent pas d'observation.

# Rapport sur les Comptes Annuels (1<sup>ère</sup> résolution)

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Sont réguliers et sincères,
- Donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société.

La justification de nos appréciations porte sur le point clé de l'audit relatif à l'évaluation des titres de participation.

La vérification du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et des autres documents adressés aux actionnaires, n'appelle pas de commentaire particulier.

# Rapport sur les Conventions Réglementées (4<sup>ème</sup> résolution)

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

**Il nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.**

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale du 11 mai 2022 sur rapport spécial des commissaires aux comptes du 16 février 2022 : un emprunt amortissable souscrit auprès de BPIFRANCE pour un montant total en principal de 30 millions d'euros. Un remboursement partiel d'un montant total de 7,5 millions d'euros a eu lieu en 2022 conduisant à un encours de 22,5 millions d'euros au 31 décembre 2022.

# Rapports sur les opérations liées au capital (22<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> à 30<sup>ème</sup>, 31<sup>ème</sup>, 32<sup>ème</sup> et 33<sup>ème</sup> résolutions)

## Opérations concernées :

- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre (22<sup>ème</sup> résolution),
- Délégation de compétence et/ou autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (24<sup>ème</sup> à 30<sup>ème</sup> résolutions),
- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (31<sup>ème</sup> résolution),
- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (32<sup>ème</sup> résolution),
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre (33<sup>ème</sup> résolution).

**Absence d'observation à formuler sur les modalités et les informations données dans le rapport du Conseil d'administration.** Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage des délégations de compétence consenties à votre Conseil d'administration.

# QUESTIONS



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

07

# VOTE DES RÉSOLUTIONS



**Wendy KOOL-FOULON**  
Directrice RSE & Juridique

08

# De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

## PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et fixation du dividende à 1,40 euros par action.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et constat de l'absence de convention nouvelle.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Michel Giannuzzi en qualité d'administrateur.

## SIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Madame Virginie Hélias en qualité d'administrateur.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de la société BW Gestão de Investimentos Ltda (BWGI) en qualité d'administrateur.

## HUITIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Madame Cécile Tandeau de Marsac en qualité d'administrateur.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (BWSA) en qualité d'administrateur.

## DIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Bpifrance Investissement en qualité d'administrateur.

## ONZIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Madame Marie-José Donsion en qualité d'administrateur.

# De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

## DOUZIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Vareille en qualité d'administrateur.

## TREIZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.

## QUATORZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général.

## QUINZIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs.

## SEIZIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Michel Giannuzzi, Président Directeur Général de la Société du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 11 mai 2022.

## DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Michel Giannuzzi, Président du Conseil d'administration de la Société depuis le 11 mai 2022.

## DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrice Lucas, Directeur Général Délégué de la Société du 1<sup>er</sup> février 2022 au 11 mai 2022.

## DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrice Lucas, Directeur Général de la Société depuis le 11 mai 2022.

## VINGTIÈME RÉOLUTION

Approbation des informations requises au titre de l'article L. 22-10-9 I. du Code de commerce et afférentes à la rémunération des mandataires sociaux.

## VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société.

# De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

## VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre

## VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise.

## VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

## VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec délai de priorité obligatoire, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

## VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec délai de priorité facultatif, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

## VINGT-SEPTIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

## VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale, dans la limite de 10 % du capital par an.

# De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

## VINGT-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien <sup>(1)</sup> du droit préférentiel de souscription.

## TRENTIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature.

## TRENTE-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

## TRENTE-DEUXIÈME RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée.

## TRENTE-TROISIÈME RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées.

## TRENTE-QUATRIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités.

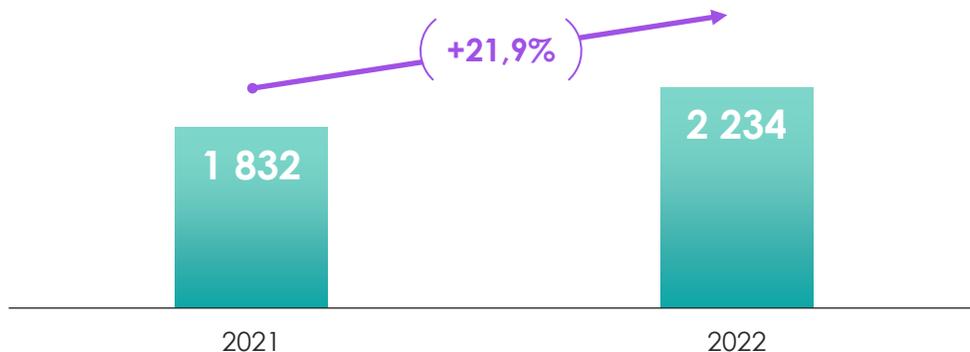
# ANNEXES

# Évolution du chiffre d'affaires en Europe du Sud et de l'Ouest<sup>1</sup> 2022

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE CONSTANTS<sup>2</sup> EN M€



EN PLUS DES AUGMENTATIONS DE PRIX DE VENTE, FORTE CONTRIBUTION DU MIX

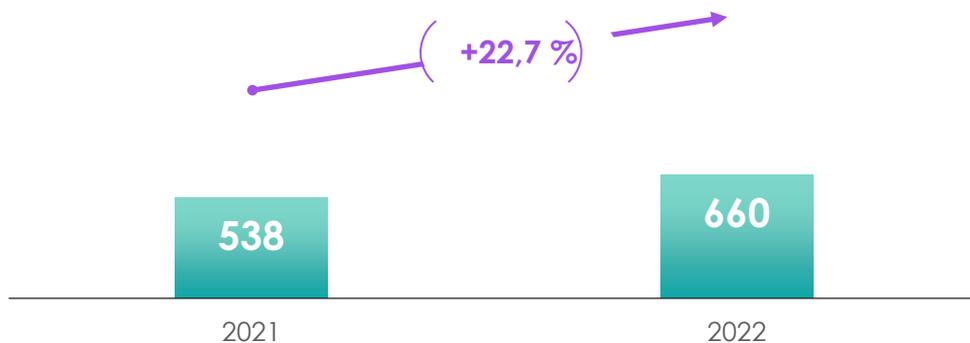
- Volumes stables malgré la rénovation de 4 jours au S2
- Forte croissance des spiritueux
- Forte reprise des vins pétillants :
  - > Dynamique du champagne
  - > Augmentation constante du Prosecco
- Mix positif surtout en Italie

# Évolution du chiffre d'affaires en Europe du Nord et de l'Est<sup>1</sup> 2022

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE CONSTANTS<sup>2</sup> EN M€



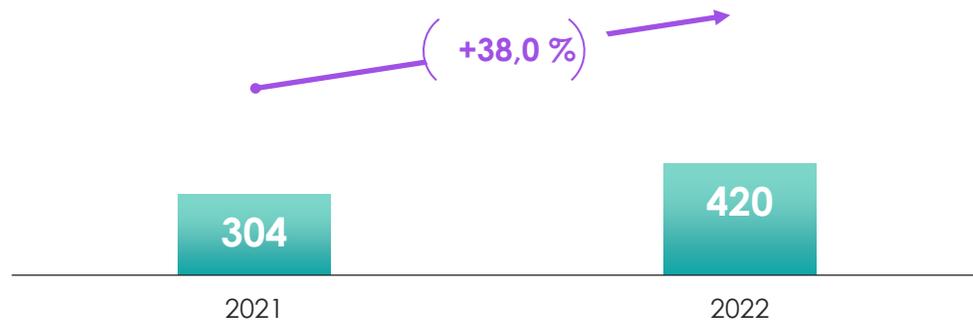
## CROISSANCE DES VOLUMES ET DES PRIX DE VENTE ET NOUVELLE GÉOGRAPHIE (ROYAUME-UNI)

- Légère augmentation des volumes malgré une baisse significative des volumes en Ukraine
- Forte performance des vins tranquilles et des spiritueux
- Croissance des bières et des pots alimentaires
- Situation inchangée en Ukraine avec une équipe très engagée et des clients solidaires 1 four arrêté sur 2
- +3,4 % d'effet de change positif dû à l'appréciation du rouble russe compensant la faiblesse de la hryvnia
- +3,2 % d'effet périmètre lié à l'acquisition d'Allied Glass finalisée en novembre

(1) L'Europe du Nord et de l'Est comprend l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Pologne, l'Ukraine et la Russie. 2 À taux de change et périmètre constants.

# Évolution du chiffre d'affaires en Amérique latine<sup>1</sup> 2022

## CHIFFRE D'AFFAIRES REPORTÉ EN M€



## CHIFFRE D'AFFAIRES À TAUX DE CHANGE CONSTANTS<sup>2</sup> EN M€



## UNE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE SOUTENUE PAR DES FONDAMENTAUX SOLIDES ET UN MARCHÉ SOUS-JACENT DYNAMIQUE

- Augmentation des volumes de vente grâce à une croissance soutenue dans les segments de la bière, des spiritueux et des vins pétillants
- Augmentation significative des prix de vente, notamment en Argentine pour faire face à l'hyperinflation locale
- Lancement réussi d'un nouveau four à Jacutinga
- Impact négatif de 22,5 % des taux de change dû au peso argentin

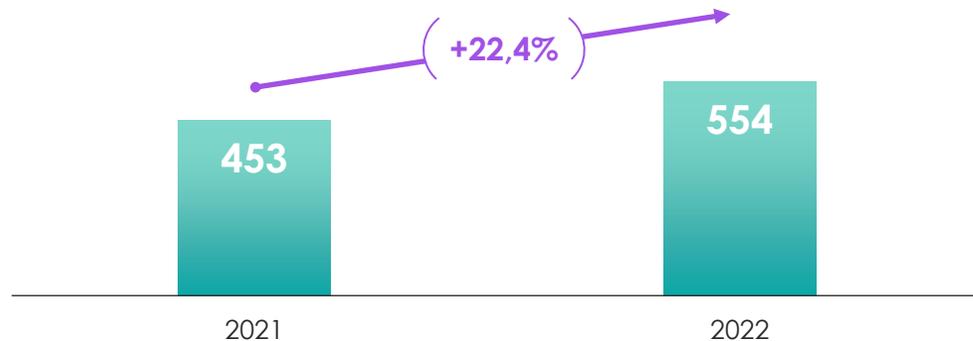
(1) L'Amérique latine comprend les sites de production situés au Brésil, en Argentine et au Chili. 2 À taux de change et périmètre constants. La croissance organique en région Latam hors Argentine serait de +22,4 %

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2022 en Europe du Sud et de l'Ouest

EBITDA AJUSTÉ EN M€



EBITDA AJUSTÉ À TAUX DE CHANGE CONSTANTS EN M€



Marge d'EBITDA ajusté

2022

24,8 %

2021

24,7 %

+8pbs

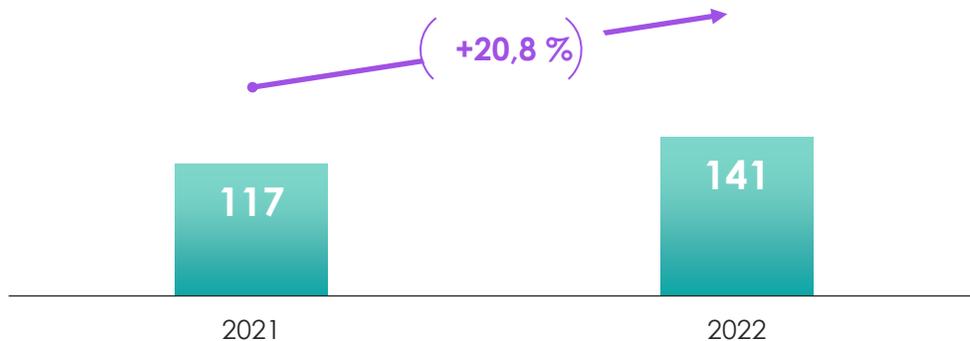
- *Spread* d'inflation positif compensant la forte hausse des coûts
- Mix produits positif
- Bonne performance industrielle

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2022 en Europe du Nord et de l'Est

## EBITDA AJUSTÉ EN M€



## EBITDA AJUSTÉ À TAUX DE CHANGE CONSTANTS EN M€



## Marge d'EBITDA ajusté

2022

21,1 %

2021

21,8 %

-71pbs

- *Spread* d'inflation positif sur les ventes en raison de la forte hausse des coûts
- Performance industrielle en ligne avec l'objectif de réduction des coûts
- EBITDA positif en Ukraine grâce à la qualité des équipes locales et malgré la forte baisse des volumes
- Première intégration du Royaume-Uni dans le périmètre avec un impact marginal en 2022
- Privatisation de la filiale Verallia Deutschland AG finalisée en décembre

# Évolution de l'EBITDA ajusté 2022 en Amérique latine

## EBITDA AJUSTÉ EN M€



## EBITDA AJUSTÉ À TAUX DE CHANGE CONSTANTS EN M€



## Marge d'EBITDA ajusté

2022

2021

39,2 %

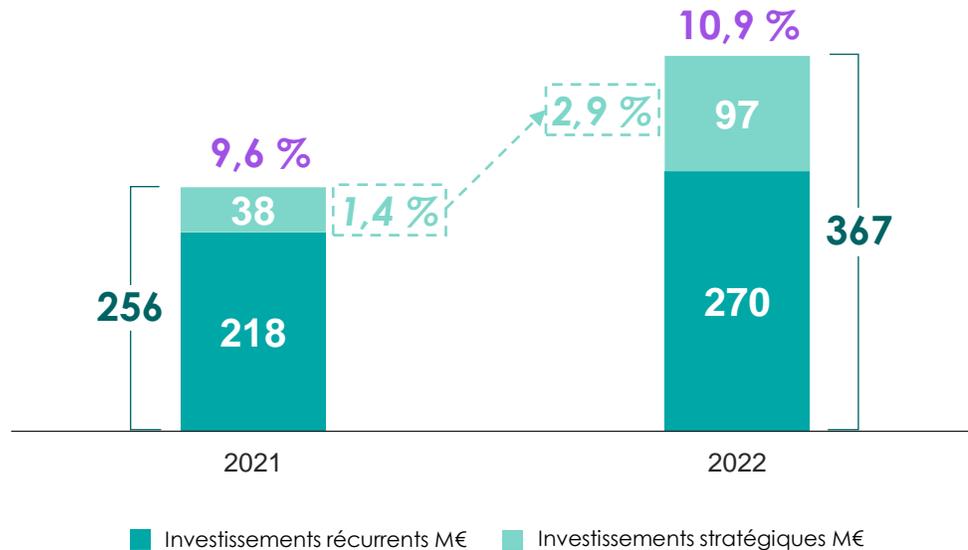
35,6 %

+365pbs

- Levier opérationnel lié à la croissance du volume des ventes
- *Spread* d'inflation positif tout au long de l'année
- Excellente performance industrielle PAP

# Évolution des dépenses en investissements en 2022

## INVESTISSEMENTS ENREGISTRÉS TOTAUX EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES - En millions d'euros



- Investissements totaux comptabilisés en ligne avec l'objectif d'env. 10 % du chiffre d'affaires
- Investissements récurrents maintenus à 8% des ventes
- Investissements stratégiques en hausse passant de **1,4 % à 2,9 %** des ventes et comprenant :
  - > La construction d'un nouveau four à Jacutinga au Brésil
  - > Les premiers investissements liés à la construction de 2 nouveaux fours en 2024 : Campo Bom Brésil et Pescia Italie
  - > Investissement pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour 22,8 M€

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS INTELLIGENTE AU SERVICE DE NOTRE AMBITION DE CROISSANCE ORGANIQUE RENTABLE ET DE LA RÉALISATION DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE RSE

# Structure financière et liquidité 2022

En millions d'euros	Montant nominal ou max. tirable	Maturité	Taux nominal	31 déc. 2022
Obligation liée au développement durable – Mai 2021 <sup>1</sup>	500,0	Mai 2028	1,625 %	502,7
Obligation liée au développement durable – Nov. 2021 <sup>1</sup>	500,0	Novembre 2031	1,875 %	493,7
Prêt à terme A TLA <sup>1</sup>	500,0	Octobre 2024	Euribor+1,25 %	500,6
Facilité de crédit renouvelable RCF1	500,0	Octobre 2024	Euribor+0,85 %	-
Neu CP <sup>1</sup>	400,0			150,3
Autres dettes <sup>2</sup>				89,4
<b>Total des emprunts</b>				<b>1 736,6</b>
Trésorerie				330,8
<b>Dettes nettes</b>				<b>1 405,9</b>

- Une part importante de l'exposition du Groupe aux taux variables est couverte par des CAP de taux d'intérêt c.-à-d. que 92 % de la dette à long terme totale est fixe soit en étant à taux fixe soit en étant couverte
- Coût de financement inférieur à 2 % tout compris avant impôts
- Le total des liquidités disponibles<sup>3</sup> atteint **680 M€** au 31 décembre 2022

<sup>1</sup> Y compris les intérêts courus. <sup>2</sup> Dont crédit-bail IFRS16 53,5 M€, dettes locales 41,9 M€, recours à l'affacturage et double trésorerie 18,4 M€. <sup>3</sup> Calculé comme la trésorerie + les facilités de crédit renouvelables non tirées - les billets de trésorerie en circulation.

# Évolution de la dette nette du Groupe et de l'effet de levier en 2022

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dette nette	1 405,9	1 268,4
EBITDA ajusté LTM	865,5	678,1
<b>Dette nette / EBITDA ajusté LTM</b>	<b>1,6x</b>	<b>1,9x</b>

- 123 M€ de dividendes versés en 2022
- Acquisition d'Allied Glass pour 315 M£ VE<sup>1</sup>
- Dette nette à 1 406 M€, incluant les droits d'utilisation pour 53,5 M€.
- Trajectoire pour la qualité des investissements

➤ **DÉSENDETTEMENT ET EFFET DE LEVIER MAINTENU < 2X APRÈS PAIEMENT DES DIVIDENDES ET D'ALLIED GLASS**

**Merci**

